

**Conseil de sécurité**Distr.  
GÉNÉRALES/1997/998  
22 décembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

**LETTRE DATÉE DU 27 OCTOBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Je souhaite porter à votre connaissance les faits récents concernant le Cambodge qui sont survenus depuis les événements des 5 et 6 juillet 1997, au sujet desquels le Secrétariat avait donné des explications aux membres du Conseil de sécurité dans le cadre de consultations, et vous mettre au courant des réunions que j'ai eues le mois dernier à New York avec des dirigeants cambodgiens, des ministres des affaires étrangères des pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et d'autres parties intéressées. Au cours de ces discussions, nous sommes arrivés d'un commun accord à la conclusion qu'il était extrêmement souhaitable que les chefs politiques restés hors du Cambodge à la suite de ces événements, en particulier les membres de l'Assemblée nationale, retournent le plus tôt possible dans leur pays pour participer pleinement au processus politique, lequel doit déboucher sur une législation qui déblaye le terrain et rende possibles des élections libres et honnêtes en 1998. Certaines mesures pratiques permettant d'y parvenir dans des conditions satisfaisantes ont également été envisagées.

Je suis maintenant en mesure de vous faire savoir que j'ai reçu une lettre de S. E. M. Ung Huot et de S. E. Samdech Hun Sen dans laquelle ils me donnent des assurances quant aux prochaines élections, à la sécurité des chefs politiques rentrant au Cambodge et à leur participation aux activités politiques et où ils se disent disposés à faire appel à l'Organisation des Nations Unies pour la surveillance de la mise en oeuvre. Vous trouverez ci-joint copie de cette lettre (voir annexe I) qui, j'en suis persuadé, fournit les garanties nécessaires et répond aux craintes légitimes exprimées par les chefs politiques.

Je joins également une lettre émanant des Représentants permanents de l'Indonésie, des Philippines et de la Thaïlande par laquelle ils demandent l'aide et la coopération de l'Organisation des Nations Unies pour que l'Organisation surveille et vérifie le retour au Cambodge en toute sécurité de tous les chefs politiques, des dirigeants du FUNCINPEC (voir annexe II) ainsi que d'autres partis et pour qu'elle s'assure qu'ils peuvent reprendre sans entrave leurs activités politiques. À supposer que ces mesures reçoivent l'aval du Conseil de sécurité, je serais disposé à fournir l'aide et la coopération demandées, et tiendrais le Conseil régulièrement informé. Je serais prêt à agir de la sorte s'il est bien entendu – et c'est un point discuté avec les auteurs de la demande – que l'Organisation aurait un rôle essentiellement politique; en effet, la sécurité physique des personnalités rentrées dans leur pays et leur

aptitude à reprendre sans entrave leurs activités politiques seraient du ressort des autorités cambodgiennes, responsabilité que les autorités ont accepté d'assumer par la lettre du 22 octobre signée de S. E. M. Ung Huot et de S. E. Samdech Hun Sen.

Vous trouverez également ci-joint une lettre que m'a adressée S. A. R. Samdech Krom Preah Norodom Ranariddh, par l'intermédiaire de S. A. R. l'Ambassadeur Sisowath Sirirath (voir annexe III). Je lui réponds que les garanties offertes par S. E. M. Ung Huot et S. E. Samdech Hun Sen, s'ajoutant au rôle que les Nations Unies joueraient à la demande des gouvernements de la "troïka" de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, permettent le retour des dirigeants politiques dans un climat satisfaisant. Après avoir consulté le Conseiller juridique, je suis d'avis que les garanties contenues dans la lettre de S. E. M. Ung Huot et de S. E. Samdech Hun Sen valent aussi pour le Prince et je lui écris en conséquence.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Président, de bien vouloir mettre le texte de la présente lettre et de ses annexes à la disposition des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

## ANNEXE I

Lettre datée du 22 octobre 1997, adressée au Secrétaire général  
par S. E. M. Ung Huot et S. E. Samdech Hun Sen

Au nom de la délégation du Gouvernement royal du Cambodge, nous souhaitons vous exprimer notre profonde reconnaissance pour le temps précieux que vous nous avez consacré afin que nous puissions procéder directement à un échange de vues sur la situation actuelle au Cambodge, et aussi sur la question du siège du Cambodge à l'ONU et sur celle du rôle de l'ONU dans les élections cambodgiennes de 1998.

Permettez-nous de vous donner ainsi qu'aux États Membres de l'ONU l'assurance que le Gouvernement royal du Cambodge a la ferme volonté de maintenir et d'améliorer la stabilité politique et socio-économique et de créer un climat pacifique propice à des élections libres et équitables en 1998. Des préparatifs sont actuellement en cours pour que les élections aient lieu à la date prévue.

Comme indiqué au cours de nos discussions, le Gouvernement royal du Cambodge est décidé à organiser ces élections de la manière la plus démocratique et la plus équitable possible, avec la participation d'un aussi grand nombre que possible de partis politiques et en présence d'un aussi grand nombre que possible d'observateurs internationaux. Le Gouvernement royal du Cambodge souhaite réaffirmer qu'il est prêt à coopérer avec Votre Excellence pour coordonner l'envoi et l'activité d'observateurs internationaux chargés de suivre l'ensemble du processus électoral.

Afin de garantir que les élections se déroulent d'une manière démocratique, libre et équitable et avec la participation de tous les partis politiques, le Gouvernement s'engage à garantir à tous égards la sécurité des membres de l'Assemblée nationale et autres dirigeants politiques qui souhaiteraient rentrer au Cambodge et reprendre leurs activités politiques dans le cadre des prochaines élections. Le Gouvernement s'engage aussi à maintenir et à respecter l'immunité parlementaire des membres de l'Assemblée nationale et à assurer tous les autres dirigeants politiques qu'ils ne seront pas arrêtés et mis en détention pour des actes qu'ils auraient accomplis et des paroles qu'ils auraient prononcées avant leur retour ou, par la suite, en rapport avec leurs activités électorales. Le Gouvernement veillera en outre à ce que tous les responsables politiques ne soient soumis à aucune intimidation ou menace en rapport avec une activité politique quelconque liée aux élections, et en particulier qu'ils jouissent sans discrimination de la liberté de mouvement, de réunion et d'expression comme le prévoient la Constitution et la loi électorale.

Le Gouvernement royal souhaite réaffirmer qu'il est prêt à accepter que l'Organisation des Nations Unies surveille que le retour des membres de l'Assemblée nationale et d'autres dirigeants politiques se déroule en toute sécurité et qu'il leur est loisible d'avoir des activités politiques.

S/1997/998

Français

Page 4

Nous attendons beaucoup d'une étroite coopération entre le Gouvernement royal et Votre Excellence.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire générale, les assurances de notre très haute considération.

Le Premier Premier Ministre

(Signé) UNG HUOT

Le Deuxième Premier Ministre

(Signé) HUN SEN

/...

## ANNEXE II

Lettre datée du 22 octobre 1997, adressée au Secrétaire général par  
les Représentants permanents de l'Indonésie, des Philippines et de  
et de la Thaïlande

Avec l'accord des parties concernées au Cambodge, nous les représentants de la Troïka de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, souhaiterions faire appel à votre assistance et à votre coopération pour faire surveiller et observer le retour au Cambodge, en toute sécurité, de tous les dirigeants politiques et autres éminentes personnalités du FUNCINPEC ainsi que d'autres partis et leur reprise sans entraves de leurs activités politiques. Nous nourrissons l'espoir que cet appui donnera à ces dirigeants et à d'autres un sentiment de sécurité personnelle.

Le Représentant permanent  
de l'Indonésie

(Signé) Makarim WIBISONO

Le Représentant permanent  
des Philippines

(Signé) Felipe MABILANGAN

Le Représentant permanent  
de la Thaïlande

(Signé) Asda JAYANAMA

ANNEXE III

Lettre datée du 24 octobre 1997, adressée au Secrétaire général  
par S. A. R. Samdech Krom Preah NORODOM RANARIDDH

J'ai l'honneur de vous faire savoir que M. l'Ambassadeur Sirirath Sisowath, Représentant permanent du Royaume du Cambodge auprès de l'Organisation des Nations Unies, m'a aujourd'hui envoyé copie de la lettre datée du 22 octobre 1997 à Phnom Penh qui vous est adressée et que vous l'avez aimablement prié de me faire tenir pour m'informer du document signé par mon collègue le Deuxième Premier Ministre Hun Sen et par le Ministre des affaires étrangères Ung Huot sur la question des garanties concernant le retour des membres du Parlement et des dirigeants politiques du Cambodge et leur sécurité personnelle.

Mon nom n'étant pas mentionné, je me demande si la lettre de M. Hun Sen s'applique également à moi en tant que membre du Parlement et dirigeant politique. Comme vous le savez, M. Hun Sen continue à me dénier le droit de rentrer dans mon pays dans de bonnes conditions de sécurité et n'a pas abandonné les accusations erronées dirigées contre moi. M. Hun Sen a déjà fait lever illégalement l'immunité dont je jouis comme membre du Parlement.

Je suis encore horrifié par ses actes des 5 et 6 juillet et je dois donc me méfier de ses méthodes. Il a trompé les participants à l'Accord de paix de Paris sur le Cambodge de 1991 en violant de façon flagrante l'accord intervenu et en jetant le discrédit sur les efforts déployés et les résultats obtenus par l'ONU lors des élections de 1993 qu'elle avait organisées et surveillées.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de ma lettre et de celle de M. Hun Sen en tant que document du Secrétaire général aux membres du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, sans mentionner le titre ni de Hun Sen ni de Ung Huot car aucune nation au monde ne reconnaît actuellement le nouveau régime cambodgien qui fait suite au coup d'État perpétré par la violence les 5 et 6 juillet.

Je saisis cette occasion pour vous remercier à nouveau de m'avoir reçu le mois dernier à New York et vous dire combien j'apprécie l'intérêt que vous avez toujours manifesté pour une solution pacifique au Cambodge. Vos inlassables efforts ne manqueront pas d'être récompensés et le peuple cambodgien vous en sera éternellement reconnaissant comme il en sera reconnaissant à l'Organisation des Nations Unies.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération et de ma plus haute estime.

Le Premier Premier Ministre

(Signé) NORODOM RANARIDDH

-----